

**XXème session de l'Assemblée des Français de l'étranger - Discours de Mme Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger (Paris, 03/03/2014)**

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Cher (e)s Ami(e)s,

J'ai souhaité vous rassembler ce soir dans ce lieu symbolique du salon de l'horloge alors que l'AFE se réunit pour une nouvelle session de travail. Il n'est pas question de vous signifier - par ce choix - que le temps se serait arrêté avec la réforme de votre assemblée, mais au contraire de rendre un hommage sincère à votre engagement passé et votre engagement futur.

Mon propos sera bref car je souhaite que ce moment soit avant tout un moment d'échange et de convivialité.

Mes Amis, rappelons-nous que si nous voulons que rien ne change, il faut d'abord que tout change. L'Assemblée des Français de l'étranger est à une nouvelle étape de son existence. La prochaine fois qu'elle siégera, ce sera sous une nouvelle forme, conséquence de l'entrée en vigueur de la loi du 23 juillet 2013, voulue par le gouvernement. Je sais que vous allez travailler cette semaine en ayant le désir de laisser aux futurs élus l'exemple d'un travail rigoureux parfois conduit avec passion. Le groupe de communication a d'ailleurs pris l'initiative de rassembler le format de vos rencontres que je découvrirai dans quelques minutes.

Parmi les sujets que vous avez suivis de manière constante, je distinguerais : les affaires sociales, l'emploi, la fiscalité, la sécurité, les services consulaires, l'enseignement français à l'étranger, la promotion de la culture et l'audiovisuel extérieur.

C'est parce que j'ai pu m'investir dans ces travaux à vos côtés durant de nombreuses années, que je me suis efforcée de leur donner un écho dans l'action conduite par mon ministère depuis près de deux ans.

Ceci étant dit, l'AFE ne disparaît pas, vous le savez. Elle se renouvelle. Après le temps de la réflexion et du débat viendra celui de l'action.

Je sais, sur ce point, pouvoir compter sur ceux d'entre vous qui seront élus pour tirer le meilleur parti de la nouvelle AFE, une assemblée renforcée qui aura les moyens de conduire des études, qui voit son autonomie renforcée par l'élection de son président, une assemblée qui émettra un avis sur le budget. Ce ne sont pas là de minces avancées. Les futurs élus conserveront leur rôle de relais fondé sur l'expérience de terrain puisqu'ils sont avant tout des conseillers consulaires élus au plus proche des communautés françaises qu'ils représentent. Lors des sessions à Paris, ils s'en feront l'écho en relayant leurs attentes et leurs préoccupations comme ils le feront auprès de l'administration locale.

Avec cette réforme, nous avons fait le pari de la démocratie de proximité qu'il va nous appartenir de faire vivre. Les futurs conseils consulaires seront des assemblées locales qui contribueront, par leurs avis, à la définition des politiques publiques menées au bénéfice des Français de l'étranger. Ces avis seront d'autant plus utiles qu'ils s'appuieront sur la connaissance

du terrain particulièrement riche que vous possédez. Les conseillers consulaires constitueront ainsi un aiguillon pour l'action politique, diplomatique et administrative.

Les nouveaux conseillers consulaires joueront aussi un rôle essentiel dans notre diplomatie d'influence car une diplomatie active, c'est une diplomatie que les Français de l'étranger font vivre. Plus encore aujourd'hui, où nous devons chercher des relais de croissance ; nos communautés à l'étranger sont un facteur irremplaçable de rayonnement pour notre pays dans tous les domaines : économique, commercial, culturel ou linguistique. Prenons en conscience et affirmons-le.

Nous sommes présents dans le monde par nos entreprises, nos technologies et nos savoir-faire. Nos communautés françaises constituent des relais qu'il faut soutenir et c'est là que l'action des élus locaux prend toute son importance, à la fois pour aider nos concitoyens, mais aussi pour valoriser leur présence. Ils contribuent à ce que l'action de la France soit mieux comprise, mieux mise en valeur, mieux relayée auprès des responsables étrangers et des opinions publiques.

C'est pour cela que nous avons collectivement la responsabilité d'inciter nos concitoyens à aller voter. Le ministère commence à déployer une communication institutionnelle mais rien n'est plus important que la mobilisation de tous et le contact direct avec nos compatriotes.

La campagne électorale qui s'ouvre en sera l'occasion ; et puisque je crois savoir que la majorité d'entre vous continuera à s'engager au service des Français de l'étranger, je vous souhaite une belle campagne et de beaux succès.

Quelques mots sur l'ensemble des sujets qui nous occupent puisque l'heure - avec l'ouverture de vos travaux - est aussi aux bilans.

Bien sûr, en premier lieu, la sécurité des Français lorsqu'ils sont à l'étranger. Je commencerai par une pensée pour notre compatriote, Patrice Real, assassiné hier à Benghazi. Première de leur préoccupation et priorité constante du Ministère, je fais en sorte que chaque Français, qu'il soit résidant ou de passage à l'étranger, bénéficie de la protection qui lui est due. J'ai engagé dès ma prise de fonction, un travail important en lien avec le Centre de crise, nos ambassades ainsi que nos entreprises elles-mêmes. Vos parlementaires, que je rencontre régulièrement, en ont été informés lorsqu'ils ne pouvaient pas y être plus directement associés.

Les mesures de sécurité visant à protéger nos ressortissants sont, dans le monde, adaptées en permanence en fonction de l'évolution des menaces. La France a une réelle expertise en la matière dont nous pouvons être fiers. Je me rendrai à Bruxelles le 31 mars prochain pour suivre avec la Commission européenne la négociation de la directive sur la protection consulaire.

Je tiens à saluer le travail que vous faites pour relayer auprès de nos compatriotes les messages de sécurité et d'alertes. Je vous remercie aussi pour m'avoir tenue informée des développements de certaines situations complexes pour lesquelles il est précieux d'avoir le «point de vue du terrain». Je pense en particulier à la crise en Thaïlande ou à la situation en Ukraine.

Par votre action, vous permettez que les cas particuliers qui le méritent, dans des contextes toujours différents, soient portés en temps utile à la connaissance des autorités. Pour cela aussi, soyez remerciés.

Je me suis également attachée à améliorer la vie quotidienne des Français de l'étranger. La facilitation des démarches administratives y participe. C'est pourquoi nous examinons la possibilité à la fois de revaloriser le statut et les conditions d'exercice des consuls honoraires, et de confier à certain d'entre eux des attributions nouvelles ; notamment en matière de délivrance de titres de voyages. Le réseau des consuls honoraire constitue un véritable réseau de proximité ; un élément essentiel pour le maintien d'un service public consulaire de qualité.

La réforme des modalités d'attribution des bourses scolaires et, plus généralement, les mesures qui ont été prises sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger, font partie intégrante de l'accompagnement à l'expatriation. Car on n'enseigne pas seulement ce que l'on sait mais avant tout ce que l'on est. Cette démarche globale et cohérente confirme le rôle essentiel tant pour notre diplomatie d'influence que pour notre diplomatie économique.

J'ai fait de la mobilité internationale le thème central de mon action cette année. Pour un jeune, faire une partie de son parcours professionnel dans un autre pays devient une expérience que j'aimerais «courante», ordinaire. C'est le signe que la France est bien entrée de plein pied dans la mondialisation. Après tout, souvenons-nous du lancement d'Erasmus : c'était il y a à peine une génération.

Au 31 décembre 2013, 1 642 953 de nos compatriotes étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France, soit une hausse de 2% par rapport à 2012. Cette augmentation est ce faisant - n'en déplaise aux esprits chagrins - en légère diminution par rapport à la moyenne des 10 dernières années (+3%).

Mesdames, Messieurs les Parlementaires, nous sommes tous convaincus que les Français à l'étranger sont un atout pour la France. C'est pour cela que j'ai souhaité en faire le thème des deuxièmes rencontres de Convention que j'organise le 3 avril prochain. Vous y êtes tous chaleureusement conviés. À cette occasion, les résultats d'un sondage inédit sur ce que pensent les Français de l'expatriation seront notamment présentés et commentés.

Mes amis, cette semaine m'offrira la possibilité de vous rencontrer à commencer par cette soirée. Je m'en réjouis. Et à tous, je souhaite de très fructueux travaux./.